



## Point sur la consultation sur les congés payés

Du mardi 27 au vendredi 30 novembre 2012, vous avez pu voir en prise de service la Direction présentant les 2 grilles de congés payés pour l'été 2013 et les étés futurs.

On vous demandait de choisir entre:

- un étalement des congés payés de mai à début octobre pour garantir la prise de 4 semaines de congés payés continus.....
- ou
- un resserrement de ces congés payés en juillet et août mais sur 3 semaines une année sur deux...



Je préfère la peste ou le choléra????

Soyons sérieux, un questionnaire de ce style, la réponse finale était connue de tous par avance.

Nous sommes conscients, à la CGT, que l'augmentation de l'offre de service en été et l'augmentation du nombre de conducteurs devant prendre les congés payés en été vont engendrer des modifications importantes dans **les conditions de travail et de repos des agents.**

Si nous ne faisons rien pour préparer l'avenir, ou si nous nous contentons d'aboyer sur des tracts insipides, la Direction mettra en place ce qu'elle veut.

C'est pourquoi, hier après-midi, lors de la réunion entre tous les partenaires sociaux, la CGT a demandé tout simplement que pour l'année 2013, les congés payés soient graphiqués comme depuis la nuit des temps à TaM, à savoir la prise de 4 semaines de congés payés entre juillet et août pour un maximum de conducteurs.

Pour ce qui est des années futures, nous demandons qu'une véritable consultation soit faite auprès des agents avec une seule question:

Seriez vous prêts à prendre 3 semaines de congés payés consécutives au lieu des 4, si vous aviez:

- par roulement, la garantie d'avoir vos congés en juillet ou août,
- avoir la garantie de partir en congé le vendredi à la fin de votre service,
- d'être prioritaire pour poser la 4ème semaine au printemps, avec le samedi et le dimanche inclus dans les congés payés?

Avec une véritable estimation des agents volontaires à 3 semaines de congés payés, la CGT, conformément à son habitude, sera prête à présenter au personnel ses propositions et de remonter celles-ci à la Direction.

A la CGT, nous refusons de travailler dans la précipitation. Cela fait plus d'un an et demi que le problème des congés payés est posé par la Direction. Il n'y a jamais eu de véritable groupe de travail sur ce sujet comme cela a été fait pour les groupes spécifiques.

Justement, ces groupes spécifiques sont un bel exemple de travail, de dialogue et de réussite entre la Direction et les partenaires sociaux.

Continuons dans cet élan pour les congés payés et tout le monde s'y retrouvera.

.../...

# DEFINITION DU MOT SYNDICAT :

Un syndicat est un groupement de personnes physiques «syndiquées» et rassemblées autour d'intérêts communs.

Dans l'ordre normal des choses, le syndicat fonctionne avec des délégués syndicaux (chargés de négocier les accords d'entreprise), les délégués du personnel (chargés de remonter les questions et les revendications des salariés), les syndiqués (qui payent des cotisations mensuelles) qui définissent en conseil syndicaux les orientations du syndicat, les sympathisants (qui soutiennent le syndicat mais tardent à s'engager) et vient ensuite les opposants (libres à eux ) et .....une liste non exhaustive et non définie tellement elle est longue de tous les gens qui ne sont jamais contents, jamais satisfaits, jamais reconnaissants, etc, etc... mais qui ne s'engagent jamais sur rien, ne prennent surtout aucun risque (cela risquerait de nuire à leur carrière), arrachent la peau du premier délégué venu car, ce sont forcément eux la cause de tous leurs maux et se taisant dès qu'un chef apparait ou dès qu'ils sont en réunion et que la hiérarchie leurs demande la nature de leurs problèmes.

Alors, que ce soit un syndicat ou un autre, que ce soit un délégué ou un autre, la prochaine fois que vous serez en colère parce que votre entreprise n'a pas été à la hauteur de vos espérances ou que votre patron vous a joué un coup de Trafalgar, ne sautez pas sur des délégués syndicaux qui se torturent l'esprit pour toujours arranger les conditions de travail et de vie du salarié, mais demandez vous plutôt ce que vous vous avez fait pour lutter contre ceci arrêtez de déverser (et là, nous parlons à tous ceux qui se trompent de cible en incriminant les syndicats à chaque pet de travers) des tonnes d'insultes et d'injures ou même de la méchanceté à l'égard de gens qui s'arrachent la peau pour que la votre n'attrape pas trop de boutons.



Le jour où les salariés (certains) comprendront que le syndicat est un outil qui justement ne s'use pas si l'on s'en sert, alors oui, ce jour là sera un grand jour !

Demandez vous une chose, vous qui critiquez sans arrêt, est ce que le salariat souffre du syndicalisme, ou est ce qu'il souffre justement du nombre considérable de gens amers et non syndiqués ...?

Il est clair que cette intervention s'adressait essentiellement à tous les râleurs non syndiqués, non sympathisants ( d'un syndicat ou d'un autre ) et qui se permettent en permanence, d'être agressifs envers la fonction de syndicaliste.



Retrouvez ce tract et bien d'autres infos sur le site:

**CGTTAM.FR**

